

Un écosystème à double visage

Les mares temporaires méditerranéennes sont des petites zones humides, peu profondes (15 à 60 cm), caractérisées par une alternance de phases sèches et inondées. Ces cuvettes au fond imperméable présentent un cycle hydrologique intimement lié aux fluctuations du climat méditerranéen. Leur mise en eau débute généralement à la fin de l'automne et se fait principalement par les eaux de pluie et de ruissellement, plus rarement par les eaux souterraines. L'assèchement, essentiellement dû à l'évaporation, commence à la fin du printemps.

Cette alternance ainsi que l'oligotrophie des eaux (pauvres en éléments minéraux) ont favorisé la sélection de plantes et d'animaux rares et originaux (isoète à voile, littorelle à une fleur, pilulaire menue, triops cancriforme, etc.) parfaitement adaptés à ce milieu.



Capandola

Un habitat d'intérêt européen

Les mares temporaires et surtout leur flore, constituent un patrimoine naturel exceptionnel en Europe. Elles figurent, au même titre que les forêts de pins lariccio ou les herbiers de posidonies, parmi les habitats prioritaires de la Directive « Habitats ».

Des origines diverses

Les mares temporaires naissent de l'érosion du sol, de déformations géologiques ou de l'action de l'homme qui a creusé le substrat pour créer des abreuvoirs pour le bétail. Dans le massif de Frasselli, certaines mares ont même été créées ou approfondies par des tirs d'obus lors de manœuvres militaires.



Trous d'obus (Frasselli)



Abreuvoir pour le bétail (Canusellu)

Un patrimoine naturel original et diversifié

La flore et la faune des mares temporaires sont successivement exposées à l'excès puis au manque d'eau. Pour survivre dans ces conditions extrêmes, de nombreuses espèces ont développé des stratégies remarquables et complexes.

Les mares temporaires sont ainsi peuplées d'une grande diversité d'espèces strictement inféodées à ce milieu.



Littorelle à une fleur

La flore

La plupart des végétaux sont ici de petite taille et leur cycle de vie s'est adapté à l'alternance. Durant la période sèche ils résistent sous forme de graines ou de spores, de bulbes ou de tiges souterraines (rhizomes) comme chez l'isoète à voile, la pilulaire délicate ou la littorelle (toutes les trois protégées). Même si la vie sommeille, la période sèche demeure une étape capitale pour le développement de ces espèces.



Isoète à voile

À la fin de l'hiver et au début du printemps, avec la mise en eau, les espèces flottantes comme les renoncules aquatiques, l'illécèbre et l'ache se développent. L'isoète à voile, la baldellie, la littorelle et la renoncule de Revelière apparaissent plus tard quand les mares commencent à s'assécher. En été, sur substrat sec, une végétation terrestre prend le relais avec l'héliotrope couché, la pulicaria de Sicile et la menthe pouillot.

Ainsi sur une même mare, selon les variations de niveau d'eau et de durée d'inondation, fortement dépendantes du climat, différentes espèces se succèdent au fil des saisons.



Baldellie et libellule

La faune

Les mares temporaires offrent refuge et nourriture à une multitude d'animaux : mollusques, crustacés, etc.

Elles sont également des lieux privilégiés pour la reproduction de nombreux insectes aquatiques et amphibiens.

Les astuces développées par les animaux pour résister à la sécheresse sont tout aussi étonnantes. Certains, tels de petits crustacés comme le triops et le tanymastix passent l'été sous forme d'oeufs de résistance, tandis que d'autres (libellules et amphibiens) migrent vers des zones humides voisines.



Rainette sarde



Tanymastix

Les menaces

Malgré leur originalité et leur grande richesse, les mares temporaires sont parmi les zones humides les plus vulnérables de Méditerranée.

Les principales causes de dégradation sont :

- La modification de l'hydrologie et la pollution des eaux
- Le comblement et le drainage
- La destruction de la ceinture de maquis entourant la mare
- L'envahissement par la végétation terrestre (inule visqueuse principalement)
- La surfréquentation (circulation et stationnement de véhicules à moteur, piétinement, déchets, etc.)



Inule visqueuse



Circulation de véhicules à moteur

Les initiatives pour protéger les mares

Ces dernières années, de nombreuses actions ont été lancées pour conserver ces milieux.

Un programme européen Life Nature et un programme financé par l'État ont permis d'appliquer des mesures de protection concrètes sur 14 sites majeurs en France (5 en Corse, 4 en Languedoc-Roussillon et 5 en Provence-Alpes-Côte d'Azur).

En décembre 2000, le principal site de Corse, les Tre Padule de Suartone, a été classé en Réserve Naturelle, gérée par l'Office de l'Environnement de la Corse (OEC).

Plusieurs initiatives régionales (inventaires, plans de gestion) ont été engagées en Languedoc-Roussillon, Provence Alpes Côte d'Azur et Corse.

Un programme de dimension régionale

En Corse, l'OEC a lancé un Programme d'Action pour la Conservation des Mares Temporaires, en partenariat avec la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) et l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée & Corse. L'objectif est d'assurer la conservation des mares temporaires de l'île et d'établir dans un futur proche une politique de gestion globale de cet habitat, selon les orientations suivantes :

- Inventorier
- Connaître (suivis scientifiques, études, ...) et protéger (aménagement, surveillance, ...)
- Expérimenter et transférer les mesures de gestion
- Animer un réseau d'acteurs
- Informer et sensibiliser le public



Sensibilisation des scolaires



Suivi hydrologique

Localisation

Les mares temporaires sont présentes sur tout le pourtour de la Méditerranée et dans les régions du monde bénéficiant d'un climat méditerranéen.

La Corse compte plus de 80 mares temporaires réparties sur une cinquantaine de sites localisés dans 5 microrégions (Cap Corse, Agriate, Sartenaïs, Porto-Vecchio et Extrême Sud).

Très présentes dans le Sud de l'île, elles peuvent être faciles d'accès en bord de routes ou très enclavées dans le maquis, à des altitudes le plus souvent comprises entre le niveau de la mer et 300 m.



Crédits photo : OEC (M.L. Pozzo di Borgo, L. Sorba)

2010 © OEC - Arabase.fr

Pour plus d'informations

Office de l'Environnement de la Corse
Avenue Jean Nicoli,
20205 Corte
Tél : 04.95.45.04.00
<http://www.oec.fr>

DREAL
19 Cours Napoléon,
Bât D,
20000 Ajaccio
Tél : 04.95.51.79.70

Les Mares Temporaires méditerranéennes de Corse

